

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 4433 du 7 avril 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie maritime
 NOR : INTJ2008326S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 16818 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930024S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2020 :

Bastianini	Thierry	NIGEND : 145 024	NLS : 8 003 802
-------------------	---------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2020 :

Minaud	Eudes	NIGEND : 168 776	NLS : 8 024 572
Rivalain	Pascal	NIGEND : 140 156	NLS : 5 323 584

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2020 :

Hardion	Olivier	NIGEND : 219 686	NLS : 8 072 170
Bègue	Magali	NIGEND : 218 764	NLS : 8 071 468

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2020 :

Rey	Raihei	NIGEND : 351 717	NLS : 8 117 502
Haubois	Yann	NIGEND : 310 124	NLS : 8 107 113
Druyer	Florent	NIGEND : 238 436	NLS : 8 087 100

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2020.

Le colonel,
commandant en second la gendarmerie maritime,
 A. Le Droff